

## COLLECTE AMIANTE LIE

### Inscription Particuliers

DECHETERIE DE THEIZE

#### COORDONNEES

Nom Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ COMMUNE \_\_\_\_\_

Téléphone portable \_\_\_\_\_ Téléphone fixe \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

Numéro de carte de déchetterie : \_\_\_\_\_

#### QUANTITE DE DECHETS A EVACUER

Nombre de plaques contenant de l'amiante (<40 plaques) \_\_\_\_\_

Autres déchets contenant de l'amiante (volume estimé / description) : \_\_\_\_\_

#### DATE(S) CHOISIE(S)

Horaires de dépôt : de 9 H 00 à 12 H 00

Mardi 18 septembre

*Fin des inscriptions : 14/09/2018*

Jeudi 20 septembre

*Fin des inscriptions : 17/09/2018*

Mardi 25 septembre

*Fin des inscriptions : 21/09/2018*

Jeudi 27 septembre

*Fin des inscriptions : 24/09/2018*

Mardi 2 octobre

*Fin des inscriptions : 28/08/2018*

Jeudi 4 octobre

*Fin des inscriptions : 1/10/2018*

Mardi 9 octobre

*Fin des inscriptions : 5/10/2018*

Jeudi 11 octobre

*Fin des inscriptions : 8/10/2018*

#### REGLES DE COLLECTE A RESPECTER IMPERATIVEMENT

- Déchets concernés :
  - Plaques de fibrociments ondulées (limité à 40 plaques par apport usager),
  - Tuyaux, ardoises en amiante-ciment, souches de cheminée.
- AVANT d'arriver à la déchèterie, les déchets doivent être :
  - Protégés ENTIEREMENT par du film étirable transparent (se trouve dans tous les magasins de bricolage : aucun matériel ne sera prêté),
  - Etiquetés : nom, adresse sur papier libre scotché sur les déchets filmés,
  - Manipulables par l'intéressé sans aide extérieure,
- Présentation obligatoire de la carte de déchèterie « particulier »
- Ne pas être professionnel
- Etre préalablement inscrit,
- Aucun autre déchet ne sera accepté (déchèterie ouverte exceptionnellement pour le dépôt d'amiante lié)

#### **Le non-respect de ces règles entrainera le refus du dépôt du déchet**

Reconnais avoir pris connaissance des règles de cette collecte exceptionnelle, et en accepte l'organisation

#### CONSIGNES DE MANIPULATION

- Manipuler les matériaux avec précaution. Ne pas casser, ni couper les plaques pour éviter l'envol des fibres
- Pendant le conditionnement, porter les équipements de protection individuelle (gants à usage unique, Combinaison jetable de type 5, masque de protection respiratoire de type FFP3).